



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 26 janvier 2023 – 12h/13h30



Compte-rendu

Présents :

Conseillers municipaux enfants : Vallernaud Elina, Ponson Nina, Huard Baptiste, Héquet Alyzée, Terfassi Madhi, Goeury Laura, Dimier Arthur, Boniface Dylan, Verdant Romy, Flocard Tifenn, Buard Cyrielle, Griffon Dimitri, Alves Pereira Léo, Maurice Henri

Et;

Michèle FLAMAND, Maire de la commune, Eric Charpentier, adjoint délégué aux affaires scolaires ; Martina Stumpf (adjointe CMA), Denis Berne adjoint CMA; Raphaël BERNARD, responsable service Enfance-Jeunesse.

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

1- Vote du compte-rendu du CME du 10 novembre 2022.

Le compte-rendu est lu ou relu et approuvé.

14 pour ; 0 abstention, 0 contre.

Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

2- Visite de la Mairie et Projet du Banc de l'Amitié

Le groupe s'est divisé en deux : une moitié a visité la mairie pendant que l'autre échangeait autour du projet du banc de l'amitié (Au bout de 20 minutes, les groupes ont tournés).

Les enfants devaient présenter les recherches qu'ils avaient pu faire sur le sujet et proposer des idées sur la décoration du banc.

L'aspect visuel :

Elina a donc proposé d'écrire des prénoms d'enfants sur le banc, Baptiste a suggéré d'inscrire « Banc de l'Amitié » sur le banc en lettres multicolores et Nina a émis l'idée de faire apparaître des mots « gentils » renvoyant à des valeurs telles que la gentillesse, l'amitié, le partage...

Romy propose de dessiner des enfants qui se tiennent la main et Léo, de réaliser des empreintes de main.

Après l'installation du banc, le secteur enfance-jeunesse sera chargé de sa décoration.

L'emplacement :

En échangeant, plusieurs conditions sont mises en avant. Le banc doit être :

- A l'ombre
- A un endroit qui ne gêne pas la circulation
- A un endroit qui ne gêne pas les futurs travaux de l'école.

Martina Stumpf a proposé d'installer le banc sous l'érable sur le plateau sportif, dans la zone en herbe près du rail pour le grand portail de l'école élémentaire. L'idée est acceptée.

Un questionnement est cependant soulevé sur les fondations du banc.

Le type de banc :

Eric Charpentier a affiché plusieurs modèles de bancs au vidéoprojecteur.

Le choix a été fait de prendre un banc non verni car plus facile à peindre.

Deux bancs seront ainsi achetés : l'un sera le banc de l'amitié et l'autre sera installé dans la cour de l'école élémentaire.

3- Le cinéma

Après un retour en groupe, il est annoncé que des tests ont été effectués et que tout est prêt pour pouvoir diffuser des films.

Le choix de diffuser un film par trimestre est fait.

Les films seront ainsi diffusés dans la salle Cartier Million qui peut accueillir au maximum 200 personnes.

L'entrée sera gratuite et accessible à tous.

Afin de limiter le nombre de personnes, un certain nombre de chaises sera installé (environ 150) et ce nombre déterminera le maximum de personnes accueillis pendant la séance.

Choix des films :

Afin de faciliter les diffusions et le choix de films, Cyrielle propose d'ouvrir l'accueil à partir du CP.

Vote pour le genre du film :

Comédie : 5

Aventure : 12

Science-fiction : 3

Films tristes : 0

Action : 14

Documentaire : 3

Dessins animés : 1

Le film Retour vers le Futur 1 est proposé et accepté par 12 votes pour, 1 abstention et 1 vote contre.

Date de diffusion :

La première diffusion est fixée pour le vendredi 24 février à 17h en Salle Cartier Millon.

La deuxième diffusion sera le vendredi 16 juin à 17h en Salle Cartier Million.

Organisation :

Les enfants élus du CME passeront dans les classes pendant la semaine de la rentrée afin d'informer l'école élémentaire de cette diffusion.

Le vendredi soir, les enfants avec une autorisation écrite des parents pourront se rendre à la Salle Cartier Million.

4- Défis sportifs

Avec le temps pris pour le banc de l'amitié et le cinéma, le sujet sera abordé au prochain conseil.

5- Travail à effectuer pour la prochaine séance

- Trouver des épreuves sportives.

Prochain Conseil Municipal d'Enfants : Jeudi 23 février 2023 - 11h45

+

Conseil du 16 Mars 2023 reporté au 23 Mars 2023

Ordre du jour :

- Règlement des défis sportifs
- Constitution des équipes
- Ateliers
- Mettre en place les inscriptions
- Organisation en groupes de travail